

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	6 (1949)
Heft:	6
Rubrik:	Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. — *Position du boulet et du corps.* — Avec une position relâchée de l'articulation de l'épaule (les deux épaules sont légèrement avancées, le dos rond), le boulet est posé dans la cavité de la clavicule. Le dos de la main est tourné en arrière, le pouce contre l'épaule, le coude est bas (Fig. 3).

(A suivre.)



(Fig. 3)

ÉCHOS ROMANDS

JURA BERNOIS

La vogue dont jouit, à juste titre, l'E.F.G.S. ne permet plus à cette dernière de répondre favorablement à toutes les demandes d'organisation de cours présentées par les différentes associations sportives du pays.

C'est la raison pour laquelle le cours cantonal I.P. de l'arrondissement du Jura s'est déroulé à

Delémont, les 23 et 24 avril écoulé. Réussite complète, en raison de l'excellent esprit des quelque vingt participants, de l'excellence des emplacements et de la clémence du temps. L'organisation du cours était assumée par MM. F. Hofer, de Wynau, chef cantonal, et F. Wipf, de Reconvillier, tous deux du comité régional de Suisse centrale. MM. Kunz et Monnier fonctionnaient en qualité d'instructeurs.

Au programme, les cinq disciplines de l'école de base, des exercices de mise en condition et un peu, un tout petit peu, de football.

Le samedi soir fut consacré à l'étude des prescriptions régissant l'I.P. Étude absolument indispensable, d'autant plus que la très grande majorité des participants au cours étaient des novices en la matière. La question de l'époque et du lieu des examens fut longuement discutée. Macolin ne pouvant malheureusement pas entrer en ligne de compte, le chef d'arrondissement du Jura préconisa finalement de procéder comme l'an dernier, c'est-à-dire de réunir toutes les sections dans trois localités, par exemple : Tavannes pour le sud, Delémont pour le centre, Porrentruy pour le nord. Cette manière de faire s'étant avérée excellente l'automne dernier, les moniteurs présents acceptent à l'unanimité cette proposition. Mais, en définitive, qui est compétent pour prendre une telle décision ? L'assemblée des présidents des sections juniors des clubs du Jura, convoquée par l'A.J.B.F., qui aura lieu le dimanche 15 mai à Moutier, ne bouleversera-t-elle pas ce plan mûrement établi par ceux-là même qui sont les véritables intéressés ? Nous aimons à penser que l'assemblée en question tiendra compte, avant tout du désir des moniteurs. De toute manière, puisse la résolution prise servir la belle cause de l'I.P. (à quand l'appellation officielle E.P. tant souhaitée ?) qui marche à pas de géant à travers nos belles montagnes.

Mais, chut, pas un mot de plus à ce propos, qui fera l'objet d'une communication spéciale.

E. M.

Examen de gymnastique lors du recrutement 1948

Nous extrayons du très intéressant rapport de l'expert-chef col. P. Jeker, de Soleure, les indications suivantes susceptibles d'intéresser ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore subi cet examen et avant tout les moniteurs I.P., sur lesquels repose, en

partie, la responsabilité de préparer nos jeunes camarades à ces épreuves physiques.

Le programme de l'examen d'aptitudes physiques du recrutement comprend :

Notes	5	4	3	2	1
1. Course de vitesse (80 m.)	15''4 et plus	13''8 jusqu'à 15''2	12''6 jusqu'à 13''6	11''2 jusqu'à 12''4	11'' et moins
2. Saut en longueur avec élan	moins de 2 m.	2 m. à 2 m. 99	3 m. à 3 m. 79	3 m. 80 à 4 m. 49	4 m. 50 et plus
3. Lancer (engin de 500 gr.)	moins de 20 m.	20 m. jusqu'à 25 m. 99	26 m. jusqu'à 31 m. 99	32 m. jusqu'à 37 m. 99	38 m. et plus
4. Grimper Perche (5 m.) . . plus de 9 m. 8 m. 20 à 9 m. 7 m. 20 à 8 m. 6 m. 20 à 7 m. 6 m. et moins » Corde (5 m.) . . plus de 11 m. 10 m. 20 à 11 m. 9 m. 20 à 10 m. 8 m. 20 à 9 m. 8 m. et moins (à choix libre)					

La façon de mesurer est la même que celle appliquée à l'école ou dans l'instruction préparatoire. L'engin de 500 grammes est remplacé à l'école par la balle de 80 grammes.

Chaque jeune homme, à l'exception du rapatrié, a donc été préparé durant toute la période de la scolarité à cet examen d'aptitudes physiques du recrutement. Il a pu se familiariser avec le mode d'examen à l'occasion de l'épreuve obligatoire de fin de scolarité. Et, dans l'Instruction préparatoire, ces exercices ont été exécutés, à maintes reprises, au moyen des mêmes engins et des mêmes installations.

Chaque commune scolaire suisse est obligée, de par la loi, à mettre à disposition une place de gymnastique avec les installations nécessaires. Dans chaque commune scolaire devraient donc exister au moins les engins et installations qui sont nécessaires à l'exécution de notre examen, par exemple, une installation de saut en longueur, une perche, une corde à grimper. Partout, aussi, se trouvera une ruelle ou un pré qui pourra servir pour la course de 80 mètres. Et, pour le lancer, il y a toujours assez de place, même dans le vallon le plus étroit et sur la hauteur la plus isolée. Les élèves de toutes les communes doivent passer l'examen de fin de scolarité. Il est donc tout indiqué qu'ils aient à leur disposition une place d'exercice. Là, où les installations ne répondent pas aux exigences, on pourra facilement aménager l'indispensable avec des moyens modestes. A côté de la place de tir, il existe sûrement aussi, dans chaque commune, la place de gymnastique pour la jeunesse.

L'examen de gymnastique, lors du recrutement, reflète assez clairement les résultats atteints dans les cantons dans le domaine de la gymnastique scolaire et de l'instruction préparatoire. Il est évident que les cantons-villes devraient réaliser, partiellement du moins, de meilleurs résultats que les cantons-montagnes. L'expérience a prouvé, toutefois, que de très bons résultats peuvent être atteints aussi dans les régions montagneuses, à condition que la gymnastique scolaire soit donnée par des spécialistes et que toute l'attention désirable soit accordée à l'instruction préparatoire. La « mention honorable » pour l'obtention de la note 1 dans les quatre disciplines a pu être délivrée, dans les divers cantons, sur la base suivante :

Bâle-Ville 26,5 %, Soleure 23,3 %, Appenzell Rh. Ext. 23,1 %, Glaris 22,6 %, Bâle-Campagne, Argovie et Tessin 21,8 %, Zurich 20,5 %, Berne 20,1 %, Schaffhouse 19,5 %, Thurgovie 18,8 %, Zoug 18,3 %, Schwyz 17,6 %, St-Gall 16,8 %, Uri 16,2 %, Valais 15 %, Obwald 14,8 %, Neuchâtel 14,7 %, Nidwald et Grisons 14,4 %, Lucerne 13,8 %, Vaud 12,6 %, Fribourg 12,4 %, Genève 11,9 %, Appenzell Rh. Int. 10,2 %.

Les moyennes de notes atteintes par les cantons sont les suivantes :

Bâle-Ville 6,63, Argovie 6,65, Glaris 6,66, Tessin 6,80, Schaffhouse 6,81, Appenzell Rh. Ext. 6,86, Soleure 6,95, Zurich 6,97, Thurgovie 7,00, Berne 7,02, Bâle-Campagne 7,07, St-Gall 7,14, Grisons 7,24, Obwald 7,40, Zoug 7,50, Neuchâtel 7,54, Valais 7,64, Vaud 7,65, Genève 7,69, Schwyz 7,70, Lucerne 7,80, Fribourg 7,89, Uri 8,00, Nidwald 8,60, Appenzell Rh. Int. 9,13.

Il ressort de ce tableau que les meilleurs résultats ont vraiment été enregistrés par les cantons-villes. Il y a toutefois bon nombre de cantons qui, bien que disposant de conditions analogues ou similaires, se classent passablement en arrière des cantons-montagnes. Par contre, des cantons-montagnes ou des cantons, dont le caractère est partiellement montagnard, obtiennent des résultats fort réjouissants. Le programme universel de l'examen offre à chaque contrée aussi bien des avantages que des désavantages.

Les places d'exercices, dans leur majorité, étaient bien aménagées. A certains endroits, cependant, les installations sont encore insuffisantes. Cette situation ne saurait durer plus longtemps. Chaque jeune homme a le droit de passer son examen sur une place bien aménagée. Là, où l'aménagement de places adéquates ne serait pas possible, les autorités cantonales sont priées de déplacer le recrutement en un lieu qui réponde aux exigences formelles. Ceci est possible sans porter préjudice au recrutement. Les négociations entreprises jusqu'à ce jour avec les instances compétentes ont, en partie, été couronnées de succès.

(A suivre.)

ÉCHOS DE MACOLIN

Composé de tous les présidents des bureaux cantonaux I. P. de Suisse romande et de leurs fidèles acolytes les responsables de l'information, le S.R.I. est un organisme indépendant de l'Ecole fédérale de Gymnastique et de sport spécialement créé pour assurer, en Suisse romande et italienne, une meilleure coordination des efforts entrepris en vue de diffuser la pratique de cette gymnastique populaire par excellence : l'instruction préparatoire volontaire.

Constitué en 1943 à Lausanne, le S.R.I. a tenu jusqu'à ce jour 9 rapports qui ont amené ses membres dans tous les cantons romands, ainsi qu'au Jura bernois et au Tessin, unissant ainsi dans un même mouvement toutes les minorités latines de notre pays. Le dernier rapport eut lieu à Fribourg, les 27 et 28 mai 1949.

Placé sous la très compétente présidence de notre inamovible président J. Chevalier, la séance du vendredi soir fut honorée par la présence de M. le conseiller d'Etat fribourgeois Glasson, de M. le directeur de l'E.F.G.S. A. Kaech, de M. E. Hirt, chef de section de l'Instruction préparatoire volontaire, et de M. le député G. Macheret, inspecteur féd. I.P., et notre excellent camarade André Vuilloud.

Après environ 3 heures de discours et de laborieux débats, les délégués eurent le privilège d'assister, à 2300 h., à la projection de quelques films dont un en couleurs tourné au Tessin à l'occasion de la course cantonale d'orientation de 1948 et un autre sur « La course », tourné par les soins de l'E.F.G.S. ; la séance du samedi matin fut consacrée à la mise au point d'un chansonnier romand spécialement destiné aux jeunes gens participant à l'instruction préparatoire. Un comité chargé de l'exécution a été désigné et se mettra sans tarder à l'ouvrage.

Mettant en pratique un des principes chers à l'I. P., les délégués profitèrent de leur présence à Fribourg pour faire plus ample connaissance avec les merveilles de ce canton ; c'est ainsi qu'ils eurent le privilège de visiter la remarquable Université catholique, sous la très compétente direction de son Chancelier, M. Aepli. Après le déjeuner offert par les Autorités fribourgeoises, c'est au nouveau lac de Gruyères que nos amis romands apportèrent leurs hommages. C'est par une chaleur quasi estivale que nous longeâmes les rives toutes empreintes de charme et de poésie du benjamin de nos lacs helvétiques jusqu'à Bulle où le président Chevalier et votre serviteur durent interrompre moins poétiquement cette merveilleuse randonnée pour se rendre à Lausanne, où les destinées du « Gymnaste suisse » réclamaient encore toute notre attention. J'aurai le plaisir de revenir sur cette question une autre fois.

Merci à nos amis fribourgeois et à tous ces amis romands, gymnastes ou non, qui nous ont apporté le précieux concours de leur dévouée collaboration.

Merci, tout spécial, à M. le Rév. curé Butty pour la joyeuse ambiance qu'il a su créer par son chant et sa musique.

Merci, enfin, à notre dévoué reporter national, Vico Rigassi, pour tout ce qu'il a fait et fera encore pour que la belle cause de l'I. P. et de la gymnastique soit toujours mieux soutenue par les dirigeants de la Radio romande.

Fr. Pellaud.